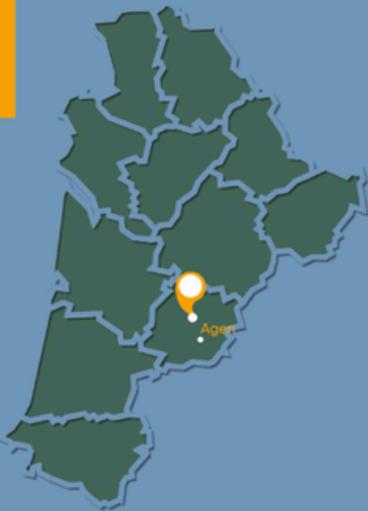


LIEU DE formation



Site de Ste Livrade

2215 Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade-sur-Lot
Tél. 05 53 40 47 40
E-mail :
cfppa.ste-livrade@educagri.fr



LES objectifs

- Pouvoir souscrire aux obligations réglementaires pour toutes les personnes qui conseillent, vendent et utilisent les produits biocides
- Respecter les consignes et la réglementation liées aux Produits biocides et mettre en place des mesures de prévention pour l'environnement
- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits biocides et mettre en place des mesures de prévention pour la santé
- Connaître les stratégies visant à limiter les recours aux produits biocides et la lutte intégrée contre les parasites.
- Savoir gérer les déchets

LA formation

Certibiocide ou Certificat pour l'activité « Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels »

LES MODES de validation

Le certificat est validé par le centre de formation suite à la réussite au test de vérification à la fin de la formation (20 bonnes réponses sur 30 au QCM) et la demande en ligne par le candidat sur le site SIMMBAD.

LE PUBLIC ciblé

Tous les actifs qui, durant leur activité professionnelle, sont amenés à utiliser les produits biocides visés, ainsi qu'aux distributeurs des mêmes produits

COÛT de la formation

Les coûts pédagogiques sont variables suivant le certificat choisi et peuvent être pris en charge en fonction de votre situation.

Nous contacter pour établissement d'un devis.



ACTIVITÉS



- ✓ Ensemble des professionnels susceptibles d'acheter, utiliser, vendre des produits biocide réservés à l'usage professionnel



un service d'information et d'accompagnement vous aide à définir votre parcours

contactez-nous
05 53 40 47 40

PRÉREQUIS

Aucun

MÉTHODES pédagogiques

- Combinaison de méthodes affirmatives, interrogatives et actives
- Présentation de documents, vidéos, articles de presse et diaporamas
- Travail à partir de cas concrets (contexte, expériences, références)
- Exercices et échanges des pratiques pour mutualisation
- Sortie sur le terrain

ORGANISATION de la formation

Lieu : Sur tous les sites de l'Agrocampus et dans tout le Sud-Ouest

Dates : Sessions sur toute l'année : nous contacter

Rythme : en présentiel, journée de 7h

Durée : de 7h à 21h

Certibiocide « passerelle » : 7h si certificat certiphyto en cours de validité

Certibiocide initial ou renouvellement : 21h

AUTRES informations

Personne à contacter : Patrick MASIN

Nombre de places ouvertes : de 12 à 20 selon le certificat

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR